

COFIL Citoyen Stalingrad N°2
8 juin 2023 à 19h00
dans la salle de danse du gymnase Alice Milliat
COMPTE-RENDU

1. Personnes présentes

Collège des habitants	
Sous collège « Cachin – Grands Champs »	
OUEDHANI Sami	Absent
OUDMINE Moh	Présent
PLAZA Sandra	Présente
Sous collège « Bas-Pays »	
MAESTRI Éric	Absent
GANTOU Stéphanie	Absente
CANCAN Estelle	Présente
Sous collège « Centre-ville – Gagarine »	
KHIDER Yassine	Absent
NOULIN Léonie	Présente
MEBARKI Smaïn	Présent
Sous collège « Trois-Communes »	
GUYOT Alice	Absente
PAPILLON Catherine	Présente
SAURET Alexandre	Présent
Collège des riverains	
DIMIKAS Hélène	Absente
COURCOUX Laurent	Présent
GORY Daouda	Présent
SALLES Rodolphe – Association Quartier Libre	Présent
Collège des clubs sportifs	
RUINEAU Colette (club d’athlétisme)	Présente
RUINEAU Bernard (club d’athlétisme)	Présent
URSULE Jean-Claude (Tennis Club de Romainville)	Présent
LECURIEUX CLERVILLE Olivier (Tennis Club de Romainville)	Présent
CHAPELLE Carine (LJBR)	Présente
BARBOTTE Gilles (LJBR)	Présent
TAHRAOUI Mostefa (CAR Football)	Présent
KISSI Ali (CAR Football)	Présent
DJAFRI Farouk (FC Romainville)	Présent
DENCHICHE Mohamed (FC Romainville)	Présent

Les autres personnes présentes sont :

- Pour la collectivité : M. le Maire François Dechy, Marc Elfassy (Maire-adjoint – Transition écologique), Samira Aït Bennour (Première Maire-adjointe en charge de la

démocratie participative), Tony Laïdi (Maire-adjoint – Epanouissement et réussite de la jeunesse, sport), Flavien Kaid (Directeur de cabinet), , Oussama Miled-Rassas (Directrice générale adjointe – Département ville émancipatrice et solidaire), Timothée Bougy (Directeur jeunesse et sport), Laura Croisy (Architecte auprès du patrimoine bâti), Mélanie Vion (Chargée de mission démocratie locale), Rémi Nolosset (Stagiaire au Cabinet du Maire)

- Pour le programmiste NOGA : Flavien Courtois

2. Visite du site

En amont de ce COPIL, une visite du stade Stalingrad a été organisée par la Direction de la Jeunesse et des Sports afin de mieux appréhender les problématiques du site. Chaque club a pu présenter les équipements le concernant, ainsi que ses besoins. Le groupe a pu rentrer sur les terrains de tennis ainsi que dans le Gymnase Rousseau.

3. Compte-rendu du COPIL n°1

Le 1^{er} point à l'ordre du jour est la validation du compte-rendu du COPIL 1, qui avait déjà été relu et amendé des remarques des personnes s'étant portées volontaires. Le FC Romainville demande qu'une phase soit modifiée. Aucun autre commentaire n'est fait.

Un choix doit être réalisé quant à sa présentation et sa publicisation, notamment pour ce qui est de l'anonymisation. Aucune objection n'est faite et il est proposé aux personnes qui ne souhaitent pas être citées, de le faire savoir avant le vendredi 9 juin 12h00. Aucune remarque n'ayant été portées à la connaissance de la municipalité, la présentation du compte-rendu est validée.

Celui-ci est diffusé sur le site internet de la ville, avec le support de présentation.

Les prochains compte-rendu seront réalisés sur le même format, en gardant le nom des personnes. Si certaines d'entre elles souhaitent être anonymisées, elles pourront en faire part à l'adresse mail copilstalingrad@ville-romainville.fr.

4. Questions / remarques des membres du COPIL citoyen

M. le Maire répond à une liste de 18 questions envoyée par Laurent Courcoux en son nom et celui de 4 habitants (Catherine Papillon, Hélène Dimakas, Sami Ouedhani, Smaïn Mébarki). Il est rappelé que plus les questions sont longues, moins il restera de temps pour échanger sur le projet en lui-même.

- **QUESTION 1** : *Situé dans une impasse, avec une seule voie d'accès, sans aire de dépôt ou de stationnement, le complexe sportif de Stalingrad est peu connecté au reste de la voirie municipale. L'impasse de l'avenue de Stalingrad est fortement impactée par nombre de stationnement irréguliers les jours de match. Or, le projet comporte comme invariant la construction de deux terrains de football de niveau régional/national pour pallier la destruction du terrain de Guimier (quartier 3 communes) pour la construction d'un futur lycée de secteur. Il est aussi projeté de rassembler les deux clubs de football de Romainville sur le même stade, voir au sein d'une même association sportive (Fiche PPI réaménagement Stade Stalingrad et inscription paysagère – décembre 2021).*

Est-ce que le passage de 350 adhérents à l'heure actuelle à 1050 adhérents football sur le même complexe sportif ne va pas entraîner une augmentation des problèmes de stationnement que nous connaissons déjà dans le quartier ? Comment cela est-il anticipé par la mairie ? Quelles sont les dispositions envisagées pour un accès sécurisé des adhérents, des habitants et des joueurs et spectateurs extérieurs sur ce nouveau complexe sportif ? Est-ce qu'une aire de dépôt sera prévue dans le projet pour éviter les nombreux stationnements en double file aux abords du stade Stalingrad et du gymnase Alice Millat ?

Les questions de circulation et de stationnement des riverains (pas uniquement des usagers) seront-elles traitées conjointement au projet, ou bien court-on le risque de 2 dispositifs sans lien ou avec une période d'ajustements plus ou moins longue ?

La fiche PPI en question est un document de travail interne qui n'a pas vocation à être diffusé au public. Nous pouvons cependant affirmer que la Mairie respecte la libre association inscrite dans la Loi 1901. Tous les clubs sportifs sont sous forme associatives et à ce titre leurs assemblées générales sont libres d'organiser leurs projets, stratégie, programmation (...) comme elles le souhaitent.

Toutes les questions de stationnement font partie des sujets qui seront traités dans ce COPIL, tout comme les conditions de fonctionnement du site.

Il est rappelé que jusqu'en 2008, tous les adhérents du football à Romainville étaient sur ce stade.

Intervention d'Ali Kissi : Le stade disposait de deux terrains de foot et l'un d'entre eux a été supprimé au profit d'un city stade. Le club disposait, avant la création du 2nd club, davantage d'adhérents et cela fonctionnait. Il y avait plus de stationnement à l'époque et beaucoup moins d'habitants qu'aujourd'hui. Il faut aussi avoir en tête que les gens ont plus de voitures par foyer qu'avant.

M. le Maire insiste sur le fait que nous ne pouvons pas avoir le même rapport aux déplacements qu'il y a 20 ans.

- **QUESTION 2** : *La piétonisation de l'avenue de Stalingrad, évoquée par les services de la mairie lors d'une réunion d'information aux riverains ne fait pas l'unanimité au sein des riverains. En effet, le risque est grand de voir se reporter sur la rue de la Veuve Aublet le trafic et le stationnement afférent au stade. Quel est l'état de la réflexion sur ce sujet ?*

Rien n'est encore arrêté à ce stade.

Nous n'aurons jamais l'unanimité sur aucun sujet traitant de stationnement et de la gestion des flux. Cette réflexion fait partie intégrante de la discussion et sera débattue lors du COPIL. Il est précisé que le projet de grand chemin est en cours avec une portion de l'itinéraire qui pourrait passer devant le stade. Une réunion publique va être organisée sous peu.

- **QUESTION 3** : *La suppression du terrain de Guimier entrainera mécaniquement une augmentation des déplacements internes à la ville, notamment pour accompagner les enfants au futur stade Stalingrad. Est-ce que cette concentration des équipements en centre-ville est compatible avec une baisse souhaitée des déplacements motorisés au sein de la ville ? Quelles solutions de mobilités alternatives sont envisagées, notamment pour les plus jeunes pratiquants qui ne peuvent venir seul et/ou en transport en commun ?*

Le projet du stade Stalingrad est majeur, mais il ne s'agit pas du seul projet de développement d'infrastructures sportives sur la ville :

- Le gymnase Guimier sera rénové et une salle de sport sera mise à disposition hors créneaux scolaires notamment les mercredis après-midi, après les fin des cours et le week-end. ;
- Un projet de gymnase est en cours aux Bas-Pays.

Il est de notre responsabilité collective de donner une dimension pédestre importante au stade Stalingrad. Cela sera facilité par la présence du métro et du tramway à 200m, tout comme par le réseau de bus.

Une optimisation d'accès devra être trouvée pour les PMR, les éducateurs, les bus (...). Il s'agira, entre autres, de l'objet de nos échanges.

- **QUESTION 4** : *Le 2 mai 2023 a eu lieu une bagarre impliquant une centaine de jeunes supporters. Huit équipages de police (municipale et nationale) ont dû intervenir pour calmer les choses. A intervalles réguliers, des tensions ont lieu devant le stade Stalingrad. Est-ce que l'augmentation de la fréquentation du lieu du fait de la concentration des manifestations sportives au même endroit dans la ville ne va pas augmenter le risque de heurts ? Quelles actions sont envisagées par la ville pour maintenir un niveau de tension acceptable dans le cadre de la forte augmentation de fréquentation prévue (+700 adhérents football avec compétitions de niveau régionale ou nationale accompagnées de nombreux supporters en tribune) ?*

Il y a effectivement eu des bagarres ponctuelles aux abords du stade. Parmi les invariants posés par la Municipalité, il y a notamment le relogement de la Direction de la Jeunesse et des Sports sur le site Stalingrad. Cela permettra une présence plus importante d'adultes sur le site. Ce projet est l'occasion unique de repenser le fonctionnement du site pour limiter ces désagréments ponctuels. Un travail pédagogique devra également être réalisé par les clubs, avec l'aide de la Direction.

Intervention de Léonie Noulin : *Qu'en est-il des enfants qui trainent dans les rues sans éducateurs à la sortie des matchs ? ils ne sont pas méchants, mais l'effet de groupe fait qu'ils sont surexcités. Des éducateurs les accompagnant en soirée pourraient permettre de les encadrer.*

Une fois que la programmation sera choisie, nous pourrons bien sûr discuter des règles de fonctionnement du site.

- **QUESTION 5** : *Les équipements présentés en invariants seront réservés en priorité aux pratiques sportives des associations, notamment les mercredi, samedi et dimanche et les soirs en semaine. En journée, ces équipements seront utilisés par les scolaires (collèges et lycée potentiellement). Aujourd'hui, c'est environ 20% des équipements (hors pelouses et zones arborées) qui est ouvert aux pratiques libres via le terrain de stabilisé, le city stade et la piste d'athlétisme. Quelle part de l'espace peut être réservée, sous forme d'invariant citoyen, aux pratiques libres ? La piste d'athlétisme sera-t-elle toujours accessible à toutes et tous le week-end, notamment les jours de match ou de compétition si elle est placée autour du terrain principal comme projeté par les services municipaux ?*

Les invariants sont le résultat de choix politiques assumés et qui ont été présentés clairement lors du 1^{er} COPIL. Les variants représentent la part du projet ouvert au débat et donc à la parole citoyenne.

Il faut garder à l'esprit que le stade n'est pas seul, il s'inscrit dans un environnement qu'il convient d'intégrer. Il est notamment accolé au parc de la Corniche des Forts avec lequel une porosité peut être réfléchie. Les pratiques libres pourraient y trouver leur place.

Intervention de Farouk Djafri : *il n'est pas possible d'avoir des personnes qui courent autour du terrain de foot les jours de matchs.*

Intervention de Bernard Ruineau : *pendant les matchs officiels, l'arbitre fait sortir les gens en dehors de la main courante. Mais avant ou après le match, il y a des coureurs. Il faut penser une cohabitation en toute intelligence, comme ça se pratique dans d'autres stades. Par exemple à Noisy-le-Sec c'est totalement inaccessible, alors qu'aux Lilas ça l'est.*

Intervention de Léonie Noulin : *les jours et horaires de match sont-ils affichés ?*

M. Laïdi propose qu'une réflexion soit menée sur l'intégration d'un parcours de course – trail par exemple – au sein du parc de la Corniche des Forts. Il confirme que les informations nécessaires sont affichées lorsqu'il des événements ont lieu.

- **QUESTION 6** : *Dans le projet esquissé par la mairie, il n'y a pas de place spécifique pour les pratiques libres. Nous constatons que les équipements demandés par les associations remplissent déjà la quasi-totalité de l'espace. Est-ce que des équipements du type : skate-park, parkour, fitness, parcours santé sont prévus dans le projet ? Si oui, où peuvent-ils prendre place ? Quelles associations vont devoir revoir leurs demandes à la baisse pour autoriser une utilisation citoyenne libre non encadrée de cet espace public ? Un temps d'échange spécifique est-il prévu pour mettre à plat les demandes des associations sportives et celles des citoyens ?*

Aucun projet n'a été esquissé par la Mairie, il existe simplement des documents de travail. Les hypothèses d'aménagement seront proposées après ce COPIL. Les esquisses seront réalisées par les candidats retenus en 2^{ème} phase du concours.

La place des pratiques libres et le partage de l'espace font partie des discussions à avoir au cours de nos échanges dans le cadre de la programmation à l'échelle du stade, mais également du parc de la Corniche des Forts.

- **QUESTION 7** : *Aujourd'hui, sont présents sur le stade Stalingrad : un terrain synthétique, un terrain stabilisé (utilisé pour toutes sortes d'activités encadrées ou non) et un city stade (petit terrain de football de proximité). Le projet de rénovation du stade Stalingrad acte la disparition du terrain de Guimier (proche quartier des 3 communes et collège Courbet) et ne prévoit que deux grands terrains de football synthétiques en remplacement. Aussi, nous constatons la disparition d'un terrain de football (et de pratiques libres) ainsi que la disparition d'un terrain de proximité à Romainville. Est-ce que ces équipements sportifs publics de proximité supprimés (notamment le terrain stabilisé qui est utilisé pour des manifestations culturelles) seront reconstruits ailleurs dans la ville ? Si oui, sous quelle forme (dimensions et quantités) et suivant quelle temporalité ? Seront-ils accessibles au plus grand nombre et situés dans d'autres quartiers que le centre-ville ?*

Ces questions, bien qu'intéressantes, n'ont pas vocation à être traitées dans le cadre de ce COPIL. Elles concernent la commission sport et les débats du conseil municipal.

Intervention Laurent Courcoux : *concernant le report des activités libres dans le parc de la Corniche des Forts, ce n'est pas clair, à qui appartient-il en ce moment ? Comment nous assurer que cela est possible ?*

Le parc appartient à la Région et est géré par un syndicat mixte administré par les élus du territoire et présidé par M. le maire. Un dialogue est possible avec la Région, notamment sur le sujet de la porosité.

Intervention Moh Oudmine : quel est la marge de manœuvre, jusqu'ou peut-on aller ? En d'autres termes, les décisions sont-elles déjà prises ?

Ce COPIL a vocation à échanger sur les variants du projet afin que chacun puisse donner son avis.

- **QUESTION 8** : *Le projet présente une forte prédominance footballistique. Si des efforts sont constatés dans tous les clubs de football pour favoriser la mixité, force est de constater que nous sommes encore loin de la parité. Quels seront les axes de travail pour renforcer les pratiques mixtes et favoriser l'égalité femmes/hommes dans le projet de futur stade ?*

Ce sujet fait partie du dialogue constructif à engager entre les clubs sportifs et la ville, y compris dans le football. Il s'agit d'un élément prioritaire pour ce projet et pour la Municipalité.

- **QUESTION 9** : *Dans les invariants présentés, la liste des équipements sportifs demandés par les associations sportives est très longue. En analysant les esquisses faites par les services de la mairie, nous comptons 15% de pleine terre uniquement. 17% de l'espace sera très faiblement végétalisée sur une surface désimperméabilisée (pavages disjoints ou stabilisé gravillonné) permettant une circulation piétonne et/ou routière forte. Les 68% restant seront entièrement réalisés en synthétiques, bitumés ou bétonnés. Est-ce que la surface de pleine terre et d'espaces significativement arborés sera mis en cohérence avec la volonté affichée par la mairie de proposer une réalisation écologique exemplaire anticipant les problématiques liées au réchauffement climatique ?*

Ce projet devra répondre à plusieurs défis et invariants. Il s'agira notamment de préserver un maximum d'arbres et de maximiser les espaces naturels. Ces points seront au cœur du travail de l'équipe de maîtrise d'œuvre qui sera retenue à l'issue du concours.

Intervention Laurent Courcoux : il y a une telle surface de bâti, que l'équilibre à trouver est difficile.

Intervention Moh Oudmine : quel est l'impact de ces invariants et jusqu'ou vont-ils ?

Intervention de Léonie Noulin : si dans un projet tout est ficelé, quelle est notre marge de manœuvre ?

Intervention de Smaïn Mébarki : Dans le terme « Comité de Pilotage – COPIL », il y a la notion de « Pilotage ». Mais que pilote-t-on ?

M. le Maire assume qu'une partie du projet est non discutable. Les invariants ont d'ailleurs déjà été annoncés, ils sont dans les règles du jeu au départ. Mais ils restent des dizaines de questions à discuter ensemble.

Intervention de Rodolphe Sallès : si on n'est pas d'accord avec les invariants, on se lève et on s'en va ?

Il est rappelé que l'appel à candidat a été réalisé avec un cadre établi clairement.

Nous ne sommes pas là pour remettre en question qu'il s'agit avant tout d'un projet d'équipement sportif. C'est pourquoi le produit des invariants vient des pratiques sportives.

Intervention de Bernard Ruineau : Il y a eu une tentative de fusionner le club d'athlétisme avec les villes voisines, mais il y a eu refus des Lilas. Même le club de pantin a refusé alors que des

entraînements y ont eu lieu pendant 20 ans. La végétation est importante mais il s'agit avant tout d'un projet de stade.

Intervention de Moh Oudmine : dans le titre, on parle de stade paysager, mais où est le paysage ? Les espaces verts ne représentent que 17% de la surface. Est-il possible de changer cela ? Il va falloir faire des choix. On ne peut pas avoir des parkings et 3 terrains de tennis.

Il est rappelé que l'aspect paysager du stade fait écho à 2 objectifs : maximiser les espaces naturels en cohérence avec les besoins sportifs et proposer un équipement qui interagit avec la forêt qui le borde.

Intervention de Sandra Plaza : pourrait-on supprimer la grille entre le stade et la forêt ? Cela donnerait plus de sens au stade paysager.

M. le Maire confirme qu'il s'agit d'un sujet discutable avec la région.

- **QUESTION 10** : *L'impact écologique du secteur du bâtiment se situe en grande partie à la construction, notamment des fondations et superstructures. La réhabilitation du gymnase Rousseau à la place de sa destruction/reconstruction sous forme d'une salle pluridisciplinaire permettrait d'abaisser sensiblement l'impact écologique du projet en plus d'éviter de devoir remplacer une dalle béton par de la pleine terre sur une zone et de faire l'inverse un peu plus loin. Le coût des rénovations est, de plus, sensiblement inférieur à celui d'une construction neuve dans beaucoup de cas. Est-ce que cette piste de travail, vertueuse en termes de sobriété générale du projet, a été étudiée lors de la faisabilité produite par les services de la mairie ? Quel serait l'impact d'une telle décision écoresponsable sur le placement des différents équipements sportifs au sein du complexe ?*

Le gymnase Rousseau peut être conservé ou pas, il s'agit de l'objet des débats de ce jour.

Intervention de Sandra Plaza : en hiver il y fait très froid et en été très chaud. Mais ne serait-il pas possible d'améliorer cela avec un système de ventilation ? Il serait dommage de ne pas le conserver.

- **QUESTION 11** : *Les barrières entourant le stade sont vétustes, disgracieuses et participent d'une image carcérale du stade actuel. De plus, elles limitent grandement les possibilités de déplacements et d'accès au parc communal situé au nord du complexe sportif. Est-il possible d'intégrer une disparition des barrières périphériques du complexe sportif ? Si non, est-il possible des remplacer les grilles métalliques qui segmentent et enlaidissent la ville par des limites poreuses (et/ou) végétalisées, refuges de biodiversité ?*

Cela fait partie des sujets ouverts à la discussion, tant en termes de qualité architecturale que de fonctionnement du site.

- **QUESTION 12** : *Le parc de la corniche des forts fait partie d'une zone noire de l'intercommunalité et c'est relativement rare en zone fortement urbanisée. Les éclairages nocturnes y sont absents pour respecter le cycle circadien des espèces animales et végétales qui y vivent dans cette zone « naturelle ». Est-ce que l'augmentation des systèmes d'éclairage sportif en bordure de cette trame noire, du fait de la concentration des équipements sportifs, ne va-t-il pas perturber cette trame noire ? Est-ce que des systèmes basse intensité ou possédant des systèmes de masques pour éviter d'éclairer la zone noire sont prévus et/ou à l'étude ?*

A ce jour nous ne connaissons pas le projet définitif du complexe sportif, donc nous ne pouvons pas dire qu'il y aura assurément une augmentation des systèmes d'éclairage et de la luminosité. La parcelle reste inchangée dans le projet. Cependant, nous aurons un éclairage minimum à respecter pour chaque terrain de sport, selon les règlements des fédérations. Une trame noire est censée être égale à 0 lux. Il n'est pas possible de garantir que l'éclairage des terrains ne perturbera pas la trame noire voisine, mais sa modernisation permettra d'éclairer au plus juste les besoins sportifs et d'éviter un sur-éclairage en dehors. A noter que les stades sont éteints à 22h30 et ne sont donc pas allumés la nuit, ce qui est un point important pour la trame noire.

- **QUESTION 13** : *Le coût total du projet est évalué, en première intention, à 8,05 millions d'euros. Les recettes anticipées sont de 4,05 millions dont la moitié proviennent de subventions « Jeux Olympiques 2024 » et « Plan arbre Est Ensemble ». Dans une lettre date du 18 avril 2023 et adressée à Tony Estanguet, la mairie s'inquiète de la baisse des subventions « Jeux Olympiques 2024 ». Est-ce que le projet de réhabilitation du stade variera en fonction des subventions obtenues ? Si oui, quel est l'ordre de priorité déterminé ? Si non, où seront trouvées les lignes budgétaires et sur quels postes de la dépense municipale ? Est-ce qu'un projet « à tiroir » est envisagé pour s'adapter à l'aléa des subventions publiques ?*

La première partie de la question fait référence à des documents de travail non publics. Ils ne valent pas engagement de la Mairie et n'ont pas leur place ici.

L'évaluation sera affinée une fois l'architecte choisi afin de simuler l'ensemble du coût de la programmation. Le financement du projet n'est pas l'objet de ce COPIL. C'est aux services municipaux de travailler sur ces éléments. Si demain les coûts devenaient insupportables, nous reviendrons vers les membres du COPIL.

- **QUESTION 14** : *Une étude géotechnique de niveau G1 a été commandée et produite sur le stade Stalingrad. Les services techniques indiquent qu'elle est compatible avec le projet esquissé et qu'elle caractérise la tenue des sols comme bonne à excellente. La carte des aléas géotechniques de la préfecture de Seine-Saint-Denis (arrêté n° 01-4707) indique cependant un aléa fort (risque de niveau 3 sur 4) pour la moitié du stade Stalingrad, notamment sur la partie contiguë au parc de la Corniche des Forts située au Nord-Ouest du site. Face aux risques géotechniques soulevés par les habitants du fait de la présence d'anciennes carrières, pouvez-vous nous transmettre les résultats de cette étude géotechnique ?*

L'étude géotechnique est consultable en Mairie sur demande. Cette première étude sera complétée par une autre dès lors que la programmation définitive sera décidée.

- **QUESTION 15** : *La phase de travaux est prévue pour durer de 12 à 18 mois suivant les projections. Comment sont envisagés, en phase chantier :*
- *La circulation dans le quartier (transit, riverains, engins de chantier) ?*
 - *Le stationnement des riverains ?*
 - *Le tuilage des activités sportives ?*

Ces sujets seront abordés le moment venu en COPIL. Nous pouvons déjà confirmer que les accès riverains seront conservés.

- **QUESTION 16 :** *Les invariants de la consultation tels que présentés par les services proviennent uniquement de la consultation des associations sportives. Des invariants citoyens seront-ils intégrés dans le cahier des charges architectural ? Comment peuvent-ils émerger dans un délai de « consultation » aussi court ?*

Comme dit plus haut, c'est l'objet de ce COPIL que de discuter des variants du projet.

- **QUESTION 17 :** *Quel sera le format de publication des questions posées par les participants au COPIL ?*

Les questions seront partagées au début de chaque réunion. La municipalité s'engage à y répondre sous réserve de les avoir reçues au moins 1 semaine avant. Elles seront également intégrées aux comptes-rendus tout comme les réponses qui y seront apportées.

- **QUESTION 18 :** *Comment les avis des participants au COPIL seront-ils partagés aux habitants ? Comment seront-ils pris en compte dans le cahier des charges architectural ?*

Les avis et débats seront retranscrits dans les comptes-rendus, comme ce fût le cas du CR 1. Ces comptes-rendus seront systématiquement diffusés sur le site internet de la ville, après relecture par les membres du COPIL désignés. Le COPIL citoyen a vocation à émettre des avis consultatifs afin de nourrir la décision politique. Des échanges avec le lauréat du concours seront organisés afin de travailler plus en finesse sur les usages et le fonctionnement du site. Le cahier des charges sera établi après avis du COPIL et sera partagé avec tous les membres.

5. Echange sur les différentes hypothèses d'aménagement

Les échanges de ce COPIL constituent une première étape de travail qui permettra d'étudier le positionnement des éléments les plus structurants du projet et de recueillir les avis de chacun. Une synthèse sera réalisée afin de formuler des scénarios plus précis et de proposer plusieurs hypothèses d'aménagement lors du prochain COPIL.

Cette réunion n'acte pas la fin des échanges. Tous les points en lien avec le programme ayant été abordés dans la séance de questions-réponses seront débattus au fur et à mesure de l'avancée du projet.

Les esquisses seront réalisées par les 3 candidats retenus en 2^{ème} phase du concours. Le projet répondant le mieux aux attentes sera retenu et les études de conception seront ensuite lancées.

La parole est laissée à Flavien Courtois, programmiste au sein de l'agence Noga.

M. Courtois insiste sur le besoin de recueillir les avis des membres du COPIL pour dégager les grands principes qui permettront de réaliser le cahier des charges du concours.

Les invariants initiaux sont rappelés ci-après :

- 2 terrains de football de dimensions 68x105m de niveau régional 3 ou national
- 1 piste d'athlétisme de 400m (à minima 6 couloirs)
- 2 terrains de tennis (à minima 2)
- Vestiaires : ceux-ci sont très cadrés par les fédérations sportives
- Bureaux de la Direction Jeunesse et Sports

- Elargissement de l'accès au parc communal : la clôture et le travail de la porosité avec le parc sont des éléments très importants qui nécessitent l'avis des usagers, mais également des gestionnaires du site
- Salle pluridisciplinaire
- Parking
- Aménagements paysagers

Les membres du COPIL sont invités à s'exprimer dans un premier temps s'ils ont déjà des questions.

Intervention de Carinne Chapelle (LBJR) : où sommes-nous ? Le club va passer en fédération et nous avons besoin de beaucoup de place.

Les échanges réalisés en amont du COPIL avaient abouti au fait que les terrains de pétanque seraient potentiellement relocalisés sur un autre emplacement à proximité du stade Stalingrad. Il est proposé d'étudier une relocalisation au sein du parc de la Corniche des Forts, ce qui permettrait d'appuyer le besoin de porosité entre ces 2 espaces.

Intervention de Carinne Chapelle (LJBR) : une relocalisation au sein du parc serait acceptée, sous réserve que les terrains soient conformes et que les besoins tels que spécifiés lors des échanges avec la Direction des Sports soient respectés (voir support du premier COPIL).

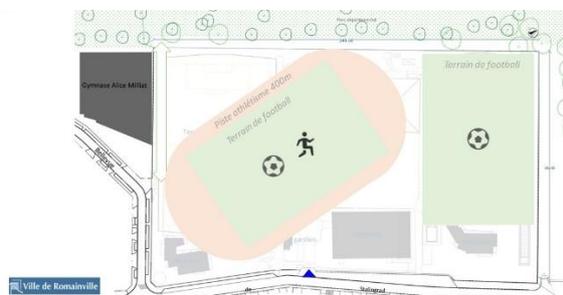
Tests d'implantation

M. Courtois présente 3 tests d'implantation des éléments les plus contraignants, à savoir les 2 terrains de foot et la piste d'athlétisme.

Test 1



Test 2



Test 3



En l'état actuel, il n'est pas possible d'implanter 2 terrains de 105x68 m selon le test 1 car il y aurait chevauchement. La seule possibilité avec des terrains de cette dimension est d'en

positionner un en biais. Sachant que cela ne fonctionne que dans un sens si l'on souhaite maintenir l'emprise du gymnase Rousseau (test 2).

La construction d'une tribune peut être l'occasion d'y accueillir d'autres usages - comme la DJS - mais cela aura un impact architectural (hauteur du bâti) et fonctionnel.

Il existe beaucoup de bâti, répondent-ils toujours aux usages ou ont-ils besoin d'être réhabilités, voire reconstruits ? L'objectif est de repenser le fonctionnement du site pour l'améliorer.

Intervention de Moh Oudmine : si on garde le bâti, est ce que cela répond à tous les invariants ?

Intervention de Farouk Djafri (FC Romainville) : nous avons besoin de 6 vestiaires joueurs et de 2 pour arbitres.

Intervention de Mostefa Tahraoui (CAR Football) : les vestiaires actuels ne sont pas pratiques du tout. Il manque un bureau pour accueillir les adhérents.

Intervention d'Olivier Lecurieux-Clerville (Tennis Club) : où sont les terrains de tennis dans tout ça ?

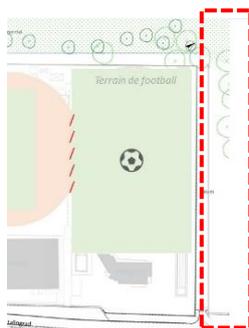
Intervention de Laurent Courcoux : combien de mètres manque-t-il pour que le test 1 passe ? On est en train de mettre plein de choses dans un site contraint. Doit-on vraiment avoir 2 terrains de la même taille ou peut-on avoir différents formats ?

Intervention de Léonie Noulin : le test 1 permettrait plus d'aller vers de la réhabilitation que les 2 autres. Il faut prendre en compte l'impact écologique des choix.

Intervention d'Ali Kissi (CAR Football) : il y avait déjà 2 terrains de foot de la même taille, cette demande n'est pas nouvelle. Un terrain a été enlevé pour faire un city stade. Alors que ça marchait avant.

Il y aurait donc besoin dans l'idéal de 8 vestiaires pour le foot (6 vestiaires « Équipes » et 2 vestiaires « Arbitre ») ainsi que 4 vestiaires pour l'athlétisme. Etant donné qu'il y a 2 clubs de foot, les vestiaires « Équipes » doivent être doublés.

Les terrains pourraient être plus petits tout en respectant les normes de la fédération. Ce n'est pas une obligation qu'ils fassent cette taille (68x105m) pour être réglementaires (comme aux Lilas par exemple).



Intervention de Bernard Ruineau (Club d'athlétisme) : est-il possible d'étendre l'emprise sur la droite au niveau du terrain abandonné (ancien accès au parc) ? Cela permettrait de gagner des mètres.

Il est rappelé que nous ne connaissons pas l'état du terrain bordant le stade et que nous ne pouvons pas nous avancer sur la possibilité d'y faire des constructions.

M. le Maire intervient afin de savoir en quoi le test 1 serait mieux, si jamais il était possible de déborder sur les côtés ou de tout faire tenir sur l'emprise existante.

Intervention de Laurent Courcoux : cela permettrait de libérer de l'espace autour du gymnase, de le réhabiliter pour notamment faire des vestiaires, ainsi les emprises actuelles des vestiaires seraient libérées pour pouvoir y faire autre chose (boules, tennis et/ou pratiques libres...).

Dans le cadre d'une géotechnique compliquée, réduire la quantité de fondations lourdes en réemployant l'existant, est un levier d'économies, écologique et favorise le planning global. D'autre part, une extension de ce gymnase, sur fondations légères, pourra permettre d'y intégrer une petite tribune directement aux abords du terrain de football principal. Pourquoi, donc, éliminer directement cette possibilité seulement pour 4 m manquants dans la longueur alors que l'emprise totale du complexe est de 36 000 m² ? Pour ce qui est de la traversée du stade, les personnes ont déjà l'habitude de le faire sans passer par les chemins, ils passent notamment par la piste d'athlétisme.

Intervention de Bernard Ruineau (Club d'athlétisme) : la piste est effectivement utilisée par beaucoup de monde : le matin par les scolaires, l'après-midi par des activités libres et le soir par les clubs. Attention tout de même à la cohabitation des usages !

Il est décidé d'étudier la possibilité de réduire la taille des terrains de Football, afin d'aller jusqu'au bout du test 1.

Gymnase Rousseau

Les variants sont passés en revue afin de prendre conscience de leur impact sur l'espace. Il est rappelé que la réhabilitation du gymnase Rousseau peut faire partie du projet architectural, qu'une réhabilitation peut être envisagée, avec pourquoi pas une extension.

L'objectif est de récolter un maximum d'avis afin de présenter différentes hypothèses d'aménagement pour le prochain COPIL, sauf si une unanimité se dégage dans un sens ou dans l'autre.

Intervention de Moh Oudmine : est-ce que quelqu'un s'oppose à la destruction du gymnase ? Le fait de garder le gymnase nous limite dans les possibilités. Pourquoi garder la coque si ça ne répond pas aux besoins ? La construction d'un nouveau bâtiment permettrait de répondre plus facilement à plusieurs usages. Mais quel est l'impact de ces choix sur le budget du projet et sur les besoins ?

Intervention d'Olivier Lecurieux-Clerville (Tennis Club) : si on repart de zéro on pourra faire du sur-mesure, alors qu'en retravaillant sur de l'existant on ne sait pas ce que cela donnera.

Intervention de Carinne Chapelle Lecurieux-Clerville (LBJR) : même s'il est en mauvais état aujourd'hui, le gymnase Rousseau est l'image de la ville. On pourrait en faire quelque chose de bien en le réhabilitant.

Intervention d'Ali Kissi (CAR Football) : le gymnase, il faut le pratiquer pour comprendre qu'il est impraticable. Tous les weekends il y a des blessés. Aujourd'hui ce n'est vraiment pas adapté. On aimerait avoir une structure à l'image de Romainville, on nous donne la possibilité de donner notre avis et depuis le premier COPIL on ne va pas à l'essentiel. Le terrain de foot est vital pour Romainville, il faut des espaces pour accueillir les enfants dans de bonnes conditions. Il faut que ce stade réponde en priorité aux besoins de Romainville, pas des autres villes. Pour ce qui est de la bagarre, il y a eu trop de supporters, ce qui a généré un débordement qui n'a pas pu être recadré. Le stade a toujours existé, le voisinage le sait !

Intervention de Sandra Plaza : il n'y a pas assez de créneaux dans le gymnase Milliat pour pouvoir se passer du Rousseau et les Bas-Pays sont trop loin.

Intervention de Léonie Noulin : on fait attention à l'utilisation des ressources, pourquoi ne pas garder le bâtiment ?

Il est rappelé qu'aujourd'hui les habitants des Bas-Pays se déplacent dans des équipements qui sont loin de chez eux.

Rassemblement des 2 clubs de foot au même endroit

Intervention de Moh Oudmine : le questionnement sur le fait de rassembler 2 clubs sur un même site est légitime, en termes d'adhérents notamment. Gérer l'accès à ce stade permettra d'y faire face.

Intervention de Sandra Plaza : pourquoi rassembler les 2 clubs ici ? Pourquoi le 2^{ème} terrain ne serait pas plus petit ?

La Municipalité n'a plus de foncier disponible. Or, il y a un enjeu d'une part à avoir d'un lycée et d'autre part à développer des équipements sportifs avec les terrains existants. D'autres projets sont en cours par ailleurs. Le stade Stalingrad est un projet parmi d'autres dans le cadre du développement d'équipements sportifs à Romainville.

Parking

M. Courtois précise qu'un parking n'est pas forcément bétonné, il est tout à fait possible de le prévoir perméable. Mais en le positionnant à l'intérieur du site, cela réduit forcément la surface des espaces verts.

Intervention de Moh Oudmine : il est impossible de satisfaire les besoins de tous les usagers, il faut faire des choix.

Intervention d'Ali Kissi (CAR Football) : Les adhérents se déplacent principalement à pied, les romainvillois devront aussi faire un effort pour amener leurs enfants à pied. Aujourd'hui les cars ne peuvent pas venir jusqu'au stade. Nous sommes obligés de faire descendre les enfants à la mairie ou vers Carnot. Ce n'est vraiment pas pratique.

Intervention de Moh Oudmine : il faut à minima la possibilité d'un dépose minute.

Intervention de Rodolphe Sallès : avec l'usage actuel du stade, la rue Stalingrad est déjà saturée de voiture les mercredis, samedis et dimanches. Il s'agit donc d'un réel problème, la rue risque de devenir impraticable, comme c'est le cas aux Lilas devant les stades.

Intervention d'Olivier Lecurieux-Clerville (Tennis Club) : Ok, mais nous n'avons pas assez d'espaces sportifs. On ne peut pas à la fois crier à l'écologie et vouloir mettre un grand parking.

Intervention de Bernard Ruineau (Club d'athlétisme) : aujourd'hui les gens viennent des Lilas en voiture, ils viendront ensuite en métro. Nous avons des contraintes du fait de l'emplacement très urbain, chacun doit s'adapter.

Un consensus semble se dégager des échanges au sujet du stationnement. Il ne s'agirait pas de créer un parking public mais uniquement un nombre raisonnable de place pour les éducateurs, arbitres (...).

Pratiques libres

Il est possible d'intégrer un espace de fitness ou street workout, cela ne prendrait pas beaucoup de place mais réduirait forcément la taille des espaces verts.

Intervention de Moh Oudmine : Pourrait-on les mettre dans le parc ? Cela irait avec l'idée de porosité et d'ouverture et permettrait de le mettre en valeur.

Tribunes

Les membres du COPIL sont invités à s'exprimer quant au positionnement de la tribune, notamment les riverains.

Intervention de Rodolphe Sallès : la tribune ne fait pas partie des invariants et nous en souhaitons pas.

Intervention de Laurent Courcoux : il existe du bâti existant, pourquoi ne pas utiliser le gymnase pour ça, en venant y accoler la tribune par exemple.

Intervention d'Ali Kissi (CAR Football) : si on fait un nouveau stade, il faut forcément une tribune. En la plaçant côté Stalingrad, on entendra moins les supporters.

Terrains de tennis

Intervention de Jean-Claude Ursule (Tennis Club) : le tennis est lésé dans ces hypothèses, alors qu'il y a de plus en plus de demandes, surtout avec l'arrivée du métro, et que le club est déjà à saturation. La position du soleil est un élément important quand on positionne le terrain. Nous aimerions que les terrains de tennis soient plus du côté du gymnase car c'est plus pratique et moins bruyant pour les riverains.

Intervention d'Ali Kissi (CAR Football) : le tennis est le sport qui est le mieux lotis aujourd'hui avec 4 terrains en extérieur et ceux en intérieur à Milliat.

Intervention d'Olivier Lecurieux-Clerville (Tennis Club) : les pratiques intérieures et extérieures sont différentes. Il est d'ailleurs impossible de faire du tennis en intérieur en pleine été car il fait trop chaud. Le club a beaucoup de projets, notamment l'accueil de scolaires et de seniors, mais il est difficile d'y répondre en ayant aussi peu d'équipements.

Intervention de Laurent Courcoux : quelle est la part d'adhérentes ? Si nous donnons moins de place au tennis et aux boulistes, le ratio femmes-hommes va diminuer...

Olivier Lecurieux-Clerville (Tennis Club) : la part d'adhérentes tennis est d'environ 30%.

Autres points

La Municipalité a assez d'éléments pour préparer 3 hypothèses d'aménagement pour le prochain COPIL. Les membres sont invités à s'exprimer sur d'autres points avant de conclure cette réunion.

Intervention de Moh Oudmine : l'aspect paysager est trop mis de côté, il est important de le faire ressortir lors de la prochaine réunion.

Intervention de Laurent Courcoux : serait-il possible de prévoir un métrage du type d'aménagement des sols pour la prochaine réunion ? A minima le ratio espaces construits / espaces verts ? Est-il également possible d'avoir une estimation financière de chaque faisabilité ?

Le budget ne fait pas partie des sujets à débattre dans le cadre de ce COPIL, il s'agit de s'exprimer sur les différents scénarios. Un ratio espaces construits/espaces verts sera bien présenté avec les hypothèses d'aménagement.

Intervention de Carinne Chapelle Lecurieux-Clerville (LBJR) : où ira-t-on quand les travaux vont démarrer ?

Intervention de Léonie Noulin : qu'en est-il de la circulation autour du stade ?

Les échanges ne se terminent pas avec les faisabilités. Le fonctionnement du site, le règlement intérieur (...) sont des points qui seront débattus dans un second temps. Un planning et un plan d'actions seront réalisés lorsque le programme sera arrêté.

Intervention de Daouda Gory : a-t-on des données sur les habitants et le sport dans l'ABS+R ? Si oui, serait-il possible d'y avoir accès ?

Des données sont bien disponibles dans le volet Ressources, elles seront portées à la connaissance du COPIL dès qu'elles seront finalisées.

Pour la prochaine réunion, M. le Maire propose de commencer par le travail sur les hypothèses d'aménagement et de répondre aux questions ensuite afin de privilégier le travail collectif.

6. Prochain rendez-vous

Le prochain COPIL citoyen, dédié à la présentation et au débat autour des hypothèses d'aménagement, aura lieu le lundi 3 juillet à 18h30 à l'Hôtel de Ville.

4 membres se portent volontaires pour relire le compte-rendu de la réunion : Rodolphe Sallès, Smaïn Mébarki, Daouda Gory et Laurent Courcoux.